



---

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Séance du 04 mai 2017

- approuvé le 08 juin 2017 -

---

<b>PRESENTS</b>	
<b>Membres du Conseil</b>	Sandrine AMSTUTZ, Nicola BALLHAUSEN, Kristine BALSLEV, Pierre BARROUILLET, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Edith CAMPOS, Marc DURAND, Laurent FILLIETTAZ, Guido GENDOLLA, Vanessa REMERY, Yvan SANCHEZ, Sabine VANHULLE
<b>Ex officio</b>	Pierre BATARDON – administrateur, Pascal ZESIGER – doyen, Valérie FAVEZ, Pascale PASCHE-PROVINI, Myriam RADHOUANE (suppléante A. Meyer) – conseillères aux études
<b>Invité(s)</b>	Jean-Luc DORIER - président de la Section SED, Mireille BETRANCOURT, Georges FELOUZIS, Marco HESSELS
<b>EXCUSES</b>	
<b>Membres du Conseil</b>	Abdeljalil AKKARI, Vanessa BARBIER, Koviljka BARISNIKOV, Jean-Michel BAUDOUIN, Olivier DESRICHARD, Edouard GENTAZ, Emilie JOLY, Francia LEUTENEGGER, Matthieu VETOIS, Gaviota VILLAMIL
<b>Ex officio</b>	Aline MEYER, Stéphanie BOUCHET-ROSSIER – conseillères aux études

### **Ordre du jour**

- 1 – Approbation du PV de la séance du 09.03.2017
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Demande de modification du rapport de la Commission de Planification Académique – CPA, par la Section des sciences de l'éducation
- 4 – Désignation d'un-e candidat-e à la fonction de doyen-ne dès le 15.07.2018
- 5 – Préavis du Conseil participatif sur les candidatures à la présidence de la Section des sciences de l'éducation [2018-2020]
- 6 – Approbation des listes de cours
  - 6.1. Section de psychologie
  - 6.2. Section des sciences de l'éducation
  - 6.3. Maîtrise universitaire en sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation
  - 6.4. Maîtrise universitaire en neurosciences

## 7 – Projets de modification de règlements d'études

- 7.1. Maîtrise universitaire en logopédie
- 7.2. Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation
- 7.3. Maîtrise universitaire en sciences de l'éducation – Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs
- 7.4. Maîtrise universitaire en sciences de l'éducation – Formation des adultes
- 7.5. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs
- 7.6. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Formation d'adultes
- 7.7. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Éducation spéciale
- 7.8. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Orientation généraliste

## 8 – Election complémentaire du CCER dans la commission facultaire « formation et évaluation des enseignements et des programmes »

## 9 – Divers

Pour des raisons d'organisation, une modification de l'ordre des points figurant à l'ordre du jour est demandée : les points n°4 – *Désignation du-de la candidat-e à la fonction de doyen-ne de la Faculté* et N°5 - *Préavis du Conseil participatif sur les candidatures à la présidence de la Section des sciences de l'éducation [2018-2020]* seront traités juste après les communications du doyen (et avant la demande de modification du rapport de la CPA, point N°3 de l'ordre du jour).

Les membres du Conseil participatif acceptent cette modification de l'ordre du jour.

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09.03.2017**

Le procès-verbal est approuvé.

## **2. COMMUNICATIONS DU DOYEN**

### **• CRD**

#### **→ E-assessment (examens sur dispositif numérique)**

En réponse à une demande du Rectorat, le Décanat a établi un bilan des pratiques, perspectives et besoins. La suite de ce dossier sera traitée par le groupe de travail du décanat « Technology enhanced learning ».

#### **→ Open Access**

La stratégie nationale open access stipule que, dès 2024, toutes les publications scientifiques financées par des fonds publics devront être en accès libre; l'Union européenne introduire cette obligation en 2020.

#### **→ Charte conditions d'utilisation des ressources numériques de l'Université**

Suite à des situations d'utilisation abusive des ressources numériques de l'Université, le Rectorat souhaite rappeler l'existence de la charte qui définit les droits et devoirs de l'ensemble des utilisateurs du Système d'Information de l'UNIGE. Par conséquent, lors d'un prochain login, chaque collaborateur-trice sera appelé-e à accepter cette charte. La charte est disponible en ligne, sur le Mémento: <https://memento.unige.ch/doc/0296>

#### **→ Critères de nominations & de renouvellements**

Le Rectorat souhaite que, dans l'évaluation des candidatures, une plus grande attention soit prêtée aux compétences de gestion d'équipe, et prévoit par ailleurs la mise sur pied d'une formation obligatoire à la gestion d'équipe pour tout nouveau professeur. Les procédures de renouvellement des mandats devront également prendre en considération les aspects liés à la gestion d'équipe et à l'intégration dans l'institution. La prise en compte de ces éléments, dont les modalités restent à préciser concrètement, relèverait de la responsabilité du Rectorat et du Décanat, et pourrait entraîner une réactualisation du règlement du personnel.

## **→ Lancement campagne contre le harcèlement**

Le Recteur et le service égalité lanceront à l'automne prochain une campagne contre le harcèlement. Les Facultés auront à définir leur relais d'ici là. D'autre part, le décanat poursuit la réflexion sur cet objet, en l'élargissant aux relations entre les collaborateurs.

## **● Conseil décanal**

### **→ Nouvelle directive concernant les examens**

Une nouvelle directive sur les examens sera soumise sous peu au Conseil participatif par le Conseil décanal. Il s'agit essentiellement de rappeler des principes qui ont déjà été annoncés par le passé.

### **→ Stages**

Suite à une directive très contraignante de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) sur les stages, le service Uni-emploi a pu négocier avec une procédure permettant de valider la réalisation de stages extra-cursus à la condition qu'Uni emploi puisse s'assurer qu'ils présentent un caractère formateur, permettent de clarifier le projet professionnel de l'étudiant et ne dépassent pas la durée de 6 mois. Une convention de stage extra-cursus peut désormais être signée par Uni emploi, qui a mis en place une procédure permettant de s'assurer que ces conditions soient respectées (avec si besoin la possibilité de consulter les facultés pour s'assurer du caractère formateur du stage).

### **→ Centre interfacultaire droits de l'enfant (CIDE)**

Le Conseil Décanal a reçu le directeur du CIDE, Philip JAFFE, qui fait le tour des facultés impliquées dans le centre dans le but de faire le point sur les 2 dernières années. Il a rappelé la possibilité d'organiser des colloques/congrès sur le site de Sion (jusqu'à 160-180 personnes). Il a également émis le souhait que se développent des collaborations plus étroites avec la Faculté, pour de l'enseignement (p.ex. FC) ou des recherches.

### **→ Organisation d'une collecte de livres pour l'Université de Kisangani en République Démocratique du Congo**

Le doyen de la FPSE de l'Université de Kisangani (en République démocratique du Congo) a récemment effectué un séjour dans notre Faculté. Parmi les problèmes évoqués, il a fait état du dénuement de la bibliothèque de sa Faculté, et le Conseil décanal a décidé d'organiser une collecte. Un message dans ce sens sera adressé à tous les enseignants.

### **→ Fête de la Faculté**

La fête de la Faculté aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2017, dès 19 heures, et s'annonce animée.

### **→ Visite de la Commission de l'enseignement supérieur**

Initialement prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, la rencontre avec la Commission du Grand Conseil aura lieu le 29 juin 2017.

Le doyen cède ensuite la parole à l'administrateur pour une information complémentaire.

## → Elections générales 2017

Les étudiants de la FPSE n'ont pas déposé de liste à temps. Il n'est malheureusement pas possible d'organiser des élections complémentaires en l'absence de liste initiale. Dans l'attente de la prochaine législature, les étudiants pourront siéger (6 sièges au Conseil participatif sont réservés au corps étudiant) mais ne bénéficieront pas du droit de vote.

### **3. DEMANDE DE MODIFICATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE – CPA, PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

La modification proposée concerne le poste professoral dans le domaine « Théorie-pratique dans les formations aux métiers éducatifs », libéré en 2020 par le départ à la retraite de sa titulaire, et dont l'éventuelle ré-ouverture n'avait pas fait l'objet d'une analyse dans le cadre du rapport de planification 2015.

Après réflexion, il ressort que ce poste joue un rôle essentiel au sein de la Section des sciences de l'éducation. Il est donc proposé de le ré-ouvrir, avec un intitulé légèrement modifié tel que « Apprentissage et développement professionnel des acteurs de l'éducation scolaire ».

Au vote, la demande de modification du rapport de la Commission de planification académique – CPA, par la Section des sciences de l'éducation est préavisée positivement à l'unanimité (14 voix).

### **4. DÉSIGNATION D'UN-E CANDIDAT-E A LA FONCTION DE DOYEN-NE DÈS LE 15.07.2018**

Mireille Bétrancourt informe le Collège de son intention, si elle est désignée, d'assumer sa fonction avec les actuels vice-doyens, Nicolas Favez et Jean-Paul Payet, qui sont d'accord d'accepter un nouveau mandat.

Elle souhaite poursuivre les actions pour augmenter les activités croisées entre les trois subdivisions de la Faculté, du point de vue de la recherche et de l'enseignement, mais également pour ce qui est de la gouvernance pour lesquelles les instances participatives peuvent jouer un rôle majeur.

Elle pense qu'il faut tirer parti de la richesse des différences internes, même si elle est consciente du fait qu'elles peuvent engendrer des tensions.

Comme l'actuel décanat, elle est attentive à la visibilité de la Faculté, et souhaite œuvrer pour encore améliorer la mise en valeur des travaux des équipes à l'interne (visibilité FPSE à l'UNIGE) et à l'externe (médias, grand public, professionnels).

Finalement, les dossiers actuels du décanat seront poursuivis et notamment le suivi du processus de Bologne, la promotion des usages des technologies numériques au service de l'enseignement en fonction des besoins des collaborateurs et des filières.

Soumise au vote, la proposition du Collège des professeurs de la Faculté de la candidature de Mireille Bétrancourt à la fonction de doyenne pour le mandat 2018-2022 est approuvée à l'unanimité (14 voix). Le Conseil participatif désigne Mireille Bétrancourt, pour nomination par le Rectorat, à la fonction de doyenne de la Faculté dès le 15.07.2018.

## **5. PRÉAVIS DU CONSEIL PARTICIPATIF SUR LES CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION [2018-2020]**

Georges Felouzis remercie le président du conseil participatif de lui donner la parole. Il confirme sa candidature pour la présidence des sciences de l'éducation pour les deux années académiques à venir. Marco Hessels a accepté la fonction de vice-président pour la même période.

Ensuite, il souligne quelques principes qui guideront sa présidence : continuité par rapport à la présidence précédente, équité dans le traitement des collègues, respect des décisions des Collèges. Il sera aussi attentif à la place des sciences de l'éducation au sein de la Faculté en lien avec la section de psychologie et l'unité TECFA. C'est probablement la dimension institutionnelle la plus marquante des prochaines années au plan facultaire : participer à la construction d'une faculté encore plus cohérente dans le respect des identités disciplinaires de chacun.

Soumises au vote, les candidatures de Georges Felouzis et de Marco Hessels à la présidence et vice-présidence de la Section des sciences de l'éducation, sont préavisées positivement à l'unanimité (14 voix).

## **6. APPROBATION DES LISTES DE COURS**

- 6.1. Section de psychologie
- 6.2. Section des sciences de l'éducation
- 6.3. Maîtrise universitaire en sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation
- 6.4. Maîtrise universitaire en neurosciences

### **6.1 Section de Psychologie**

Nota bene : 2 cours, l'un en bachelor, l'autre en maîtrise, seront très probablement ajoutés aux listes des cours 2017-2018 présentées à ce conseil participatif. La CPE prévue le jeudi suivant doit encore les approuver mais ce sera une formalité.

Les cours concernés sont :

- « Psychologie de l'effort: mécanismes, mesures, et implications » donné par Nicolas Silvestrini – prévu dans la maîtrise en psychologie, orientation psychologie affective,
- « Compétences et connaissances scientifiques en psychologie » donné par Evie Vergauwe – prévu dans le bachelor dans les cours à option B2-B3.

Il est proposé au Conseil participatif d'approuver les listes avec ces deux cours ajoutés, en anticipation de leur passage à la CPE. Les membres du Conseil participatif accepte cette demande.

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours de la Section de psychologie pour l'année académique 2017-2018 est approuvée à l'unanimité (14 voix).

## **6.2 Section des sciences de l'éducation**

- Bachelor : Diverses modifications formelles (cours donné/non-donné, changement d'enseignant ou de titre), divers cours « NN » car attente de nominations. Suppression, déplacement dans d'autres programmes ou transformation des cours : 742850 (suppression), 742388 (passe en MAPESH), 742269 devient 742271. Nouveau séminaire d'initiation à la recherche : 7422AV (A. Forget). Mutualisation de deux cours de psycho en bachelor ssed : E. Gentaz, *Introduction au développement social et affectif* & K. Faniko, *Combattre et comprendre les préjugés à l'université*,
- 1 nouveau Master « *approches psycho-éducatives et situations de handicap* »,
- 2 nouveaux cours Master AISE : « *gouvernance, monitoring et accompagnement des réformes par la recherche* », « *analyse et intervention dans les systèmes éducatifs* » + 1 nouveau séminaire de méthodologie : « *analyse de données en compréhension : interactions discursives et construction de l'information dans l'entretien de recherche* »,
- 2 nouveaux cours Master FA : « *analyse de l'activité, formation et éducation II : anthropotechnologie* », « *formation, histoires de vie et utopies concrètes* » et « *réalisation de films documentaires en formation des adultes* ».

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours de la Section des sciences de l'éducation pour l'année académique 2017-2018 est approuvée à l'unanimité (14 voix).

## **6.3 MALTT**

Pas de changement.

Soumise au vote, la liste des cours du Master en sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation (MALTT) pour l'année académique 2017-2018 est approuvée à l'unanimité (14 voix).

## **6.4 Maîtrise universitaire en Neurosciences**

- Nouveaux cours : « *neuropsychologie du langage chez l'adulte I* », « *troubles du langage chez l'enfant I* », « *analyse univariée des données : introduction au modèle linéaire* » et « *neurobiologie de la représentation spatiale* ».

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours du Master en Neurosciences pour l'année académique 2017-2018 est approuvée à l'unanimité (14 voix).

## **7. PROJETS DE MODIFICATION DE RÈGLEMENTS D'ÉTUDES – POUR APPROBATION**

- 7.1. Maîtrise universitaire en logopédie
- 7.2. Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation
- 7.3. Maîtrise universitaire en sciences de l'éducation – Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs
- 7.4. Maîtrise universitaire en sciences de l'éducation – Formation des adultes
- 7.5. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs - AISE
- 7.6. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Formation d'adultes
- 7.7. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Éducation spéciale
- 7.8. Certificat complémentaire en sciences de l'éducation – Orientation généraliste

### **7.1 Maîtrise universitaire en logopédie**

Les modifications proposées concernent essentiellement les changements apportés aux conditions d'admission, à la procédure d'admission ainsi que l'introduction des mesures compensatoires CDIP pour les porteurs de diplômes étrangers. Ainsi :

- Examen maîtrise du français obligatoire et éliminatoire (au choix en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année), deux tentatives possibles,
- Réussite des cours pré-requis obligatoire (minimum 4/6) pour présenter une (ou sa) candidature,
- La CDIP peut conditionner la reconnaissance des diplômes étrangers à des mesures compensatoires. L'Institution établit pour chaque candidat les détails de ces mesures compensatoires (nombre de crédits ECTS, cours, stage..) sur la base des indications de la CDIP et du dossier du candidat,
- Un candidat admis ne peut pas décaler dans le temps son entrée au Master (notamment pour l'organisation des places de stages).

**Au vote, le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise en Logopédie est approuvé à l'unanimité (14 voix).**

### **7.2 → 7.8 Règlements d'études de la Section des sciences de l'éducation**

Il a été constaté que les dispositions réglementaires en sciences de l'éducation n'étaient pas vraiment adéquates : un cadre trop large, voire trop « favorable » pour bien structurer le travail des étudiants. Par ailleurs, suite à la décision de la Section de psychologie de revoir ses propres conditions réglementaires et de durcir les conditions de réussite dans les programmes de bachelor et master, un déséquilibre « réglementaire » s'est créé entre les deux sections. Cette situation n'est pas souhaitable notamment dans le cadre de la mutualisation des enseignements et de la mise en œuvre d'un master commun/jumelé.

Il a notamment été décidé de diminuer le nombre de crédits en échec autorisé de 20% (du programme) à 10% (à l'exception du 1<sup>er</sup> cycle du BA).

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

*Procès-verbal approuvé le 08 juin 2017*

Certificats complémentaires : il est précisé que des équivalences peuvent être octroyées pour **un maximum de 1/3 des crédits du programme** (ex. 9 pour 1 certificat de 30 crédits, 21 pour un certificat de 60 crédits).

Ne suscitant ni commentaires ni questions, les projets de modifications des règlements d'études des programmes de la SSED sont approuvés à l'unanimité (14 voix).

## **8. ELECTION COMPLÉMENTAIRE DU CCER DANS LA COMMISSION FACULTAIRE « FORMATION & ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS »**

- *Démission de Natacha FREDERIC (tit.)*

→ Marion Chipeaux (titulaire), Alain Quiamzade (suppléant)

## **9. DIVERS**

↳ Notre dernière séance et fin du mandat 2013-2017 : apéritif le 08 juin prochain !

GE/ 22.05.2017/ M. Philippe